

A l'époque où, en France, les premiers établissements de l'espèce furent fondés, les intentions étaient toutes philanthropiques. Le rôle de ces bibliothèques paraissait devoir être « de détourner les plébéiens du cabaret, de leur procurer quelques distractions honnêtes, de les munir des enseignements qui pouvaient les engager à mener une vie régulière, de leur fournir enfin quelques connaissances immédiatement utilisables » (1). A ces fins, il suffit, pensait-on, que les bibliothèques populaires soient composées d'ouvrages littéraires à tendances moralisatrices, et d'ouvrages de science appliquée présentée sous forme amusante. Certains philanthropes, incontestablement bien hardis, cherchaient, il est vrai, à faire pénétrer dans la masse ouvrière et paysanne récemment appelée à la libre vie intellectuelle, les rudiments de la science pure; mais il fallait que ces rudiments fussent dosés et présentés sous une forme aisément assimilable, car on ne cessait de répéter d'autre part que le peuple avait besoin d'être conduit par la main dans les champs de la science: il ne fallait pas le décourager, il ne fallait rien brusquer. Car, au reste, « le peuple n'a pas besoin d'être savant! » (2).

Ce qui montre bien l'état d'esprit de l'époque, c'est le fait de la création, à côté de ces bibliothèques, de collections d'ouvrages de vulgarisation et de traités pour gens du monde. On peut constater combien ces sortes d'ouvrages ont actuellement perdu de la vogue conventionnelle qui les accueillit autrefois. La belle collection de la *Bibliothèque des Merveilles* a été bazarde par l'éditeur Hachette le jour où il lança ses *Lectures pour tous*. La magazine où l'illustration documentaire est l'essentiel, et où le texte n'a plus que l'intérêt d'un simple commentaire, ce périodique du type anglais — et il est aujourd'hui assuré de nombreuses imitations — vient remplacer le livre de vulgarisation.

- Quelle est la raison de ce phénomène?

Il y a quelque quinze ans, Jean Macé écrivait: « Il est une remarque qu'ont pu faire tous les hommes qui se sont occupés pratiquement de la question: c'est que les livres qui se donnent les airs d'être faits pour le peuple sont de ceux précisément que le peuple, chez nous, ne lit presque jamais » (3). Déjà le succès des dictionnaires encyclopédiques aurait pu convaincre que la nouvelle génération

(1) PELLISSON, *Les Bibliothèques populaires à l'Etranger et en France*. Paris, Imprimerie nationale 1906. Page 201.

(2) *Congrès international de l'Enseignement primaire*, Bruxelles, 1880. Rapport de M. LORET sur cette question: Quelles sont les conditions que doivent réunir les publications populaires?

(3) *Les origines de la Ligue de l'Enseignement*. Paris, 1891.

cherchait moins à s'instruire en s'amusant et en quelque sorte par ruse, qu'à se fournir d'une documentation abondante. Sous nos yeux même, la démocratisation de la presse quotidienne n'a-t-elle pas forcément conduit à l'encyclopédisme de sa documentation?

Il y a beau temps que les faits d'observation se sont multipliés. Et voici qu'enfin l'on se rend généralement compte de la grande erreur commise de bonne foi par les initiateurs du mouvement. Cette erreur, on l'a devinée: C'est d'avoir conçu les bibliothèques comme une œuvre d'enseignement analogue aux écoles, et non comme une entreprise destinée à favoriser la culture générale.

Entre une école publique et une bibliothèque publique, il y a cependant cette différence fondamentale, que l'on va à l'école généralement par obligation, et en tous cas pour solliciter l'enseignement d'autrui, tandis qu'on se rend à la bibliothèque spontanément et en vue de s'instruire par soi-même.

Le client d'une bibliothèque, ouvrier ou autre, lettré ou simple curieux, est d'un genre provisoirement plus rare, mais en tous cas d'une essence supérieure à celle des écoliers enfants ou adultes; et la différence est tout simplement en ce qu'il se trouve décidé à l'effort personnel. C'était donc une naïveté de se dire *a priori* qu'on ne pouvait décemment lui offrir que des livres vis-à-vis desquels il se trouvât en quelque sorte de plein pied. C'était aussi faire œuvre de démocratie mal entendue que de sacrifier les intérêts de la masse des curieux aux goûts douteux qui se manifestent encore sous l'influence, notamment, des romans-feuilletons.

Par ces tendances bien malheureuses, plus ou moins affirmées et constantes, on en arriva à donner aux bibliothèques populaires un caractère spécial qui en éloigna le public studieux.

Le discrédit de ces institutions auprès des intellectuels en Belgique comme en France vient de là.

Les Anglais, remarque PELLISSON, paraissent avoir compris de bonne heure la portée la plus utile des bibliothèques publiques. Ils ont vu qu'elles ne devaient pas seulement fournir aux gens du peuple un passe-temps honnête, propre à les détourner du cabaret et des grossiers plaisirs. Et si par surcroît elles donnaient aux travailleurs des facilités pour acquérir ce que l'on appelle « les connaissances utiles », il ne leur a pas paru qu'elles eussent ainsi rempli tout leur office. A leur avis, il fallait qu'elles fussent utiles à tous, sans distinction de classe ni de fortune; ils n'en ont pas fait une simple entreprise de philanthropie et de vulgarisation; ils ont considéré qu'elle devait être un agent de culture générale, une force capable de promouvoir en tous sens l'éducation de la nation tout entière.

Aussi les bibliothèques populaires d'Outre-Manche sont-elles en faveur dans toutes les classes de la population.

Si celles de nos grandes villes n'ont pas tardé de s'affranchir plus ou moins complètement des conceptions étroites qui avaient présidé à leur fondation, elles ne peuvent qu'augmenter en utilité en élargissant toujours le sens de leur dénomination ancienne. Dans ce sens, définitivement, le peuple c'est l'universalité des citoyens.

Or, la population tout entière d'une grande ville a des besoins généraux, tant dans l'ordre esthétique que dans l'ordre scientifique. Et dans une cité comme Liège, c'est ce qui a été heureusement bien compris, non seulement dans le développement de l'enseignement, mais aussi dans la composition des bibliothèques.

On a compris que la bibliothèque n'a pas à s'abaisser vers l'illettré, mais que c'est à l'école que revient la tâche d'éduquer les masses dans le goût des lectures sérieuses et de la self-éducation.

Certes, une conception aussi rationnelle n'est pas apparue dans tous les milieux.

Ce que les trois quarts des bibliothèques populaires rurales ont dépensé à favoriser les lectures inutiles est perdu pour les prolétaires d'esprit sérieux, dont le goût est mort né, faute d'aliments.

N'est-il pas évident que, par exemple, c'est la littérature moderne à côté des chefs-d'œuvre de tous les temps qu'il faut mettre à la portée des curieux d'aujourd'hui? Allez voir, je vous prie, quelle « littérature » on offre en nos campagnes à la curiosité publique, disons : à l'éducation publique, puisque tel est le but.

On se méprend *a priori* sur le degré de compréhension de l'ouvrier vis-à-vis de la littérature et des arts. L'expérience des lectures publiques, conférences, expositions et représentations théâtrales organisées dans les Universités populaires a prouvé qu'il y a, même dans les milieux les moins cultivés, un public capable de s'émouvoir, d'aimer la beauté pure et de goûter les choses les plus parfaites.

Mais en matière scientifique aussi les besoins réels doivent être observés sans parti-pris.

A cet égard, on peut remarquer que la curiosité de l'homme du peuple s'attache de préférence aux traités et aux précis, et qu'il dédaigne les ouvrages d'enseignement où les éléments sont dosés à la mesure des esprits puérils. L'homme du peuple veut comme le lettré recourir aux sources et boire à même l'eau vive.

Plus on observe, plus on voit qu'il n'y a pas de raison pour infliger à l'ouvrier un traitement différent de celui qu'on réserve à une autre espèce de curieux, réputés d'essence plus fine et plus pure.

Il n'y a pas de différence essentielle entre un savant qui d'aventure a besoin d'un renseignement sur les métiers, et un artisan qui veut étudier l'histoire de son pays. Leur curiosité est égale, également respectable. Ils ont un droit identique à l'information la plus sûre et la plus complète.

Certes, il faut écarter les ouvrages techniques faits pour les seuls spécialistes et inintelligibles pour les autres mortels. En dehors de ceux-là, il y a les ouvrages où la science et même la philosophie de la science sont exposées d'autorité et néanmoins de façon lucide. Il existe heureusement toute une littérature scientifique qui répond à cette condition, et constamment s'accroît le nombre des savants qui cherchent à prendre pour témoins de leurs travaux la généralité de leurs contemporains. Les plus sûres compétences s'efforcent de concilier ces deux choses : une exposition claire, captivante, entraînant, et l'esprit scientifique le plus pur, le plus ingénieux, le plus intransigeant. Est-ce une démocratisation, telle qu'elle s'indique en tant de domaines, qu'elle a pu paraître la marque de notre époque? Peut-être. En tous cas, on sent ju-qu'en les sommités les plus hautes cette conviction que la science, pour plaire, n'a besoin ni d'être merveilleuse, ni amusante : il lui suffit de faire penser, et pour cela, d'être compréhensible.

Puisque du côté des producteurs eux-mêmes la vérité du fait d'observation signalé tantôt est gravement apparue, la voie est tracée à ceux qui ont à créer ou à accroître des bibliothèques pour tous. C'est en grand nombre des ouvrages tout-à-fait sérieux qu'il faut y mettre, des œuvres de vraie littérature et des œuvres de science vraie, des œuvres de beauté et des livres de référence.

Il est aisé de se rendre compte, à l'inspection de la bibliothèque de Liège, que le fonds actuel répond déjà dans une large mesure aux besoins caractéristiques de notre époque.

Cependant, nous l'avons dit, cette bibliothèque n'était guère fréquentée que par une minorité bien restreinte du public intéressé. L'idée qu'on se fait de pareilles institutions est la raison principale de cette utilisation restreinte. De là vient, pour une grande part, qu'en proportion de ce qui se passe en Angleterre, aux États-Unis, en Allemagne, le public belge ne s'intéresse pour ainsi dire point aux bibliothèques.

Or, on a beau répéter que les Administrations se doivent d'exercer une certaine action sur le développement du goût public : elles dépendent précisément des populations, et sont naturellement portées à considérer leur devoir comme parfait dès qu'elles ont satisfait aux besoins qui se manifestent matériellement.

Si les lettrés ne constituent pas la majorité de la clientèle, si au contraire ils paraissent encore se désintéresser de la bibliothèque, comment veut-on que leurs intérêts continuent à y être défendus et qu'ils le soient désormais dans une mesure encore plus large?

Puisqu'elle va se faire attrayante et étaler toutes ses richesses, l'idéal serait vraiment d'y contempler, dès le premier jour, le spectacle qui frappe les visiteurs des bibliothèques américaines. Là, dans ces établissements admirablement fréquentés par un public assidu, on voit l'homme du peuple et le bourgeois voisiner aux tables de lecture et de travail avec le lettré et le savant.

Espérons qu'il en sera de même à Liège et que le public le plus étendu saura reconnaître les efforts dépensés, trop obscurément jusqu'ici, pour doter notre capitale d'une bibliothèque digne d'elle.

Oscar Colson.

LETTRES WALLONNES

Ecrits wallons de François Renkin, Contes, Croquis, Chroniques. Edition posthume, in memoriam. Ornementation d'Auguste DONNAY. Avec portrait de l'Auteur en héliogravure, et Bibliographie de son Œuvre. — Liège, Vaillant-Carmanne, 1906. Brochure in-8° (18.5 × 12). X + 75 p. Titre et gravures tirés en noir et mauve. — Prix : 4 fr.

On a fait œuvre pie en sauvant de l'oubli, en réunissant dans un petit volume avenant, fleuri de guirlandes par le crayon d'Auguste Donnay, ce bouquet de jolis contes, de petits croquis, de *vix messèdjes*, tout ce qui nous reste aujourd'hui du pauvre François Renkin, si tôt enlevé aux lettres wallonnes.

In memoriam! Quel souvenir plus précieux pouvait-on nous offrir de ce jeune écrivain, qui donna ses premières pages dans cette Revue, à vingt ans, et qui dispersa, depuis, le meilleur de sa verve dans des feuilles éparses, dans des journaux disparus, dans des chroniques périmées! Une mélancolie, une pointe de regret viennent s'ajouter, maintenant, au charme de ces petites histoires si simplement contées, qui sont des tableaux bien plus que des récits, des tableaux de la vie champêtre, de couleur si fraîche et si savoureuse.

Ah! qu'il était bien resté de son village, François Renkin, et comme il avait gardé dans les yeux la vision de son Condroz, de ses champs « tot riglatihants di loumire. » *Ine bone odeur d'osté montève fou des dihés d'frumint*, a-t-il dit avec une sorte d'ivresse. Et lorsqu'il décrit la cour de sa « fwert viye cinse », il semble, en vérité, qu'on aspire à pleins poumons l'air de l'étable et la senteur de *l'ancini*.

A n'en pas douter, ce fut une âme de franc wallon et une âme de poète. On le voit s'extasier devant les beautés de sa campagne avec une ferveur qui l'incite à des réflexions sentimentales, voire à une émotion qu'il sait rendre infiniment douce et pénétrante.

Voyez plutôt, dans *On dimégne*, ce tableau de si parfaite quiétude d'un dimanche d'été, aux alentours de la Neuville, et le trouble laissé dans le cœur fruste du « cinsi » par la fugitive apparition d'une belle mamzelle de la ville, « avou des tehvès couleur d'avonne et des ptites mains pus blankes qui l'lessé qu'èle buvève. »

Voyez de quel accent poignant il exprime, dans la naïve idylle *E pre Tombeu*, la déception de l'amoureux « qu'esteût si sûr d'esse accepté » :

« Ele mi louka, anon, avou ses breunes ouyes si binamés, Ele mi d'ha d'on plein còp :

» — Ni djāsans pu d'çoula... D'ja candji d'idèye, dji veus vorti Jean del Nouve-Vèye, èt dji n' mi mariyrè mày qu'avou lu.

» On còp d'coute n'm'areùt nin fait sonner... Dji n'sé kimint qui d'ja rimnou è nosse mohonne. Dji n' mi sovins pu d'rin, dji n' mi rapèle qui d'ine sòrt : c'est d'avou veyou sol route ine cope qui s'bahive, è plein solo, sin fé nole attincion à djins qui passit... »

Et encore, dans *l'Armâ*, comment ne pas être touché par la douloureuse rêverie de la pauvre mère, abîmée dans la contemplation des derniers « mousmints, dès floquets et dès norets », les tristes reliques de sa petite fille qui dort au cimetière. La sortie de la messe, les rires, le bruit du jeu de quilles, elle n'entend rien, ni les heures qui sonnent, quand tout à coup la secoue ce brutal réveil : « Si homme drovia l'ouhe tot d'mandant : — Li bouyon est-i prêt? »

Voilà de quels épisodes menus sont faits ces *Contes*; tout le charme est dans l'expression si naturelle et aussi dans le détail de l'observation volontiers souriante. Car la sentimentalité n'excluait pas en Renkin le trait plaisant ni la verve. Il dira du coq « tehanteù » délaissé par la « poyète » : « Li pauve coq fourit-st-oblidji dè dmorer djône homme tote si vèye... »

Ailleurs, il déclare sentencieusement que « l'ève est co pu fāsse qu'ine bèle crapaude. »

Et dans une de ses chroniques, il enveloppait dans la même abomination « les flaminds, les feumes èt les maladèyes, qui c'est bin les treus pus grandès plâyes qui n'aye so l'tère! »

Il n'y a pas grand'chose à dire de ses *Croquis* en vers, comme *L'Afuteù*, qui sont plutôt des jeux de rimes, non plus que de ceux en prose, intéressants comme ébauches dans la note des *Contes*. Mais on pourrait relever maints passages de ces amusants *Messèdjes*, parus naguère dans *Li Mestré*, en lesquels s'affirmait l'esprit wallon de Renkin, et son franc bon sens de Condruzien impénitent. C'est ainsi qu'il se donne en exemple pour prouver la vanité des diplômes, car il ne fut jamais, à l'entendre, un fort en thème. « Dja stu bûsé, dit-il, portant dj'a bin dimnou rédacteur à Mestré. » Et il termine en bon campagnard, en daubant sur les robins :

« I n'aveùt co l'aute djoù è m'djârdin ine avocât qui m'dihève qui dj'aveùs dès belès rēcènes. Et çoula tot m'acsègnant six rôyes di pétrâtes! Vos vèyez bin qui c' n'est nin l' tot d'esse avocât! »

Ce recueil posthume des *Ecrits Wallons* du pauvre François Renkin se clôt ainsi, sur un éclat de rire.....

Henry Odekerke.

HISTOIRE

Annales du Cercle Archéologique de Mons. Tome XXXV. Mons, 1906.

1. (P. 1-23.) G. DECAMPS. *Artistes montois. Maître Gilles le Cat, tailleur d'images et graveur de tombes. Ses œuvres et sa famille.* — Étude très documentée sur un artiste montois du début du XV^e siècle, dont il existe une œuvre remarquable dans une chapelle de la collégiale de Sainte-Waudru. En annexe, le texte d'une convention entre ce « graveur de lames », comme il s'appelle lui-même, et la veuve d'un seigneur, pour l'édification d'une sépulture. Il faut espérer que M. G. DECAMPS entreprendra quelque jour un travail de longue haleine : ses patientes recherches dans le dépôt des Archives de l'État, à Mons, lui ont certainement fourni les éléments de plus d'une étude suivie, qu'il se doit à lui-même de publier.

2. (P. 25-26.) J. DEWERT. *Sépulture belgo-romaine à Flobecq.* — Compte-rendu de fouilles exécutées, en 1904 et 1905, au hameau de la Planche.

3. (P. 29-36.) Ch. HODEVAERE. *Le serment des Archers de St-Sébastien de la ville de Binche.* — Intéressante contribution à l'histoire des compagnies militaires, si florissantes dans notre pays. On ne possède malheureusement que des documents du XVIII^e siècle, sur cette confrérie, qui fut érigée en 1400.

4. (P. 37-45.) F. HACHEZ. *Maison d'habitation de Madame Royale à Mons.* — L'impératrice Marie-Thérèse, abbesse de S^{te} Waudru, comme comtesse de Hainaut, décida en 1754 de se faire représenter auprès de ce chapitre noble par une princesse de sa famille, la duchesse Anne-Charlotte de Lorraine. Le choix d'une habitation pour cette princesse, et les travaux que l'on dut effectuer à l'Hôtel du Gouvernement, dans lequel elle s'installa, occasionnèrent une nombreuse correspondance entre la Cour de Vienne et le gouvernement des Pays-Bas, et de multiples rapports adressés au Conseil des finances : ces documents ont fourni à l'auteur les éléments de cette notice.

5. (P. 47-58.) Dom U. BERLIÈRE. *Les abbés de Lobbes au XIV^e siècle.* — Poursuivant infatigablement l'établissement des listes des dignitaires ecclésiastiques, le savant auteur du *Monasticon belge* revient une troisième fois — voir *Annales du Cercle archéologique de Mons*, t. XXXII et XXXIII — sur la chronologie des abbés de Lobbes au XIV^e siècle, et fait connaître le nom de l'un d'eux inconnu jusqu'ici.

6. (P. 59-66.) A. GOSSERIES. *Une question de préseance à la procession de Binche en 1767.* — C'est la relation d'une des nombreuses contestations qui surgirent entre les abbés de Lobbes et les chanoines de Binche, relativement à la dignité de prévôt du chapitre de S^{te}-Ursmer.

7. (P. 67-90.) J. HAHN, S. J. *Description du mur d'enceinte de l'ancien château de Mons.* — L'introduction signée E. M. nous apprend qu'il s'agit d'un travail préparé depuis 1876 et très minutieusement rédigé à la suite de visites faites dans toutes les propriétés qui avoisinent le château. On ne

peut méconnaître le soin qui a présidé à ces recherches sur les restes de l'habitation des comtes de Hainaut. Le désir d'être parfaitement compris s'est manifesté par l'adjonction de dessins des diverses parties de l'ancienne muraille et de ses contreforts. Il est regrettable de ne trouver aucun renseignement sur le souterrain dont on nous présente trois dessins, et il faut constater l'absence d'un plan, qui aurait fortement aidé à s'orienter dans cette revue des vestiges du château de Mons.

8. (P. 91-103.) F. HACHEZ. *Disgrâce de la douairière de Stolberg, à cause du mariage de sa fille Louise.* — Louise de Stolberg, ayant épousé Charles-Edouard-Louis Stuart, prince de Galles et comte de S^{te}-Alban ou d'Albany, prétendant d'Angleterre, cette union déplut à l'impératrice Marie-Thérèse, qui trouvait là l'occasion de manifester sa rancune contre la France, soutien des Stuart, chassés d'Ecosse : aussi suspendit-elle la pension de la princesse douairière de Stolberg jusqu'à ce qu'elle eût fait sa soumission par écrit.

9. (P. 105-111.) L. QUARRÉ-REYBOURRON. *Une consultation des jurisconsultes du château de Mons.* — Extrait d'un manuscrit de la Bibliothèque de Lille.

10. (P. 112-159.) A. GOSSERIES. *Monographie du village de Cibly.* — Première partie d'un travail, ainsi qu'il est de coutume au Cercle archéologique de Mons. Elle comprend les chapitres introductifs et le début de l'histoire féodale de Cibly. Nous attendrons la publication intégrale de cette étude pour en parler plus longuement.

11. (P. 160-336.) E. PONCELET. *Sceaux et armoiries des villes, communes et juridictions du Hainaut ancien et moderne.* — C'est la suite du travail dont il a été rendu compte antérieurement ici (XIII, 67 ; XIV, 108). L'article s'étend du vocable Merbes-S^{te}-Marie au mot Thieusies. La fin sera publiée dans le tome XXXVI.

12. (P. 337-40.) *Variétés* : H. DE BEHAULT DE DORNON, Mobs en 1650, d'après Duplessis l'Escuyer. — E. MATTHIEU, Tableaux du peintre de Soignie. — E. PUISSANT, Anciennes mottes à Chièvres et à la Hamaide.

Armand Carlot.

LES WALLONS DANS L'HISTOIRE

La Sidérurgie belge et les Wallons. — [Au IV^e Congrès de l'« Association internationale pour l'essai des matériaux », qui s'est tenu à Bruxelles l'an dernier, M. le baron Georges DE LAVELEYE a présenté, sous le titre d'« Aperçu historique de la sidérurgie belge », un important mémoire dont le *Moniteur des Intérêts matériels* a récemment publié une édition nouvelle⁽¹⁾. Ce savant historique, pour lequel l'auteur a consulté et cité les sources, est glorieux pour les Wallons, et il sera lu avec intérêt et profit par nos industriels. Pour la généralité de nos lecteurs, nous publions

(1) *Moniteur des Intérêts matériels*, année 1906, n^o 117, 119 et 123, pages 3218-9, 3268-9, 3388-90. Cf. aussi n^o 146, p. 4055.

ci-après une analyse pour laquelle nous avons eu soin d'emprunter le plus souvent le texte même de l'auteur. — N. D. L. R.]

La Belgique comprend essentiellement, au point de vue sidérurgique, deux centres principaux : Liège et Charleroi.

Certainement, il existe des usines sidérurgiques importantes dans d'autres régions. Dans le Luxembourg, des hauts-fourneaux. Dans le Centre, un haut-fourneau, une importante aciérie, des laminoirs, des ateliers de construction et des chaudronneries; des laminoirs à Mons et dans le Brabant; des ateliers de construction de machines et des chaudronneries à Anvers, à Bruxelles, à Gand, à Tirlemont et ailleurs; des ateliers de construction de matériel roulant pour chemins de fer en Flandre et dans le Brabant et des fonderies un peu partout. En un mot, nous pouvons dire sans exagération que notre pays est industriel foncièrement et dans toutes ses parties. Mais les régions de Liège et Charleroi réunies possèdent 32 hauts-fourneaux sur 42, 7 aciéries Bessemer sur 8 et 26 laminoirs sur 36. On voit donc que ces deux régions sont les centres principaux de la sidérurgie en Belgique.

De plus, les autres districts où l'industrie sidérurgique s'est développée sont toutes de naissance relativement récente, et c'est l'ancien pays de Liège qui fut en Belgique le berceau de l'industrie du fer.

Il faut bien se représenter, toutefois, que cette région avait des limites bien autrement étendues que la province de Liège du temps présent, et qu'elle comprenait une grande partie de la province de Namur actuelle et, par l'Entre-Sambre-et-Meuse, s'avancait loin dans le Hainaut et jusqu'à Charleroi.

Dans les temps anciens, ce que nous disons du pays de Liège se rapporte donc aussi au district actuel de Charleroi et si, plus tard, on peut différencier ces deux régions, malgré cette séparation plus politique que véritable, elles ont marché parallèlement de tout temps, leurs populations sont de race identique et présentent nécessairement, par suite, de grandes analogies comme ardeur au travail, énergie et intelligence.

Il est impossible de savoir quelles sont les origines de l'industrie du fer dans notre pays, mais il est hors de doute cependant qu'elles se perdent dans la nuit des temps.

L'Asie en fut certainement le berceau, et il est possible que les Eburons et les Nerviens, les ancêtres des Belges actuels, apportèrent avec eux des régions de l'Euxin, dont ils provenaient, les procédés connus de longue date dans leur pays d'origine.

Quoi qu'il en soit, l'histoire nous apprend que lorsque César fit la conquête des Gaules, il trouva chez les tribus qu'il soumit à ses armes l'art de retirer des minerais de fer le métal qu'ils employaient à différents usages et surtout à la fabrication des armes, ce qui permet d'admettre que, dès les premiers siècles de notre ère, le bas foyer était connu en Belgique.

La découverte en 1870, à Lustin, près de Namur, d'une de ces primitives installations, contenant encore les matières premières de ce que l'on peut appeler le lit de fusion, nous permet de comprendre les méthodes primitivement employées pour la fabrication du fer.

Le bas foyer consistait en une simple excavation creusée dans le sol, de forme ovale et à fond arrondi, d'environ 4 mètres de long, de 3 mètres de large et de 1 mètre de profondeur, formée d'un lit d'argile. Un canal creusé à travers l'argile permettait à l'air de pénétrer au fond du fourneau. Dans cette excavation fut trouvé un métal contenant 93,48 p. c. de fer, 0,37 p. c. de carbone, 4,94 p. c. de matières vitrifiables et 1,21 p. c. de soufre et de phosphore avec des traces de manganèse.

Voilà donc sous quelle forme nos ancêtres retiraient le fer de ses minerais.

Il est probable que les Romains communiquèrent aux anciens Belges l'usage du soufflet, qui leur était connu depuis longtemps, et que d'autres perfectionnements furent apportés sous leur domination à l'art de traiter les minerais de fer. Sous le règne des Antonins, notamment, au II^e siècle de notre ère, toute la région qui devait devenir le pays de Liège, et surtout l'Entre-Sambre-et-Meuse, vit s'épanouir l'industrie sidérurgique dans une splendide efflorescence.

Les communes de ce pays où l'on a découvert depuis une cinquantaine d'années l'existence de substructions belgo-romaines sont tellement nombreuses que l'on est presque en droit de se demander si pour ainsi dire tous les villages actuels n'existaient pas au moins à l'état de *villae* sous la domination romaine.

En ce qui concerne les usines, aussi bien dans les environs de Liège que de Charleroi à Chimay et de Namur à Vireux, c'est par centaines que l'on a retrouvé sous des monceaux de scories de ces vieilles forges de nos aïeux, leurs fourneaux en ruines, leurs outils, des masses de fer déjà forgées et d'autres à peine réduites, qui s'y rencontrent sous les cendres, au fond des creusets.

Quant aux amas de scories antiques, ils sont si nombreux et si considérables que, pendant des années, dans les temps modernes, il en a été fait une véritable exploitation par les hauts fourneaux de la région.

La Société de Couillet, notamment, a fait l'achat à Géronsart, près de Cerfontaine, d'un de ces amas qui ne contenait pas moins de 14.000 tonnes de ces scories, dont la teneur était encore de 40 à 60 p. c. de fer métallique.

Il a été calculé que de 1850 à 1880, et rien que dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, plus d'un million de tonnes de ces produits, appelés sans motif plausible *crayats de Sarasins*, ont été exploités par les hauts-fourneaux de la région de Charleroi.

Lorsque l'on réfléchit que chaque opération ancienne présentait à peine quelques kilogrammes de ces scories, on se rend compte de l'importance des centres industriels que représente un amoncellement comme celui dont nous venons de parler.

Il n'y a donc pas l'ombre d'un doute, qu'aux premiers siècles de notre ère, tout le futur pays de Liège, et surtout l'Entre-Sambre-et-Meuse, était sans conteste le pays le plus industriel, au point de vue sidérurgique, du nord des Gaules et peut-être du monde romain tout entier.

L'art de fondre les minerais de fer, de ployer et d'assouplir ce métal ductible à d'importants usages, y était arrivé à un notable degré de perfection, et les Belgo-Romains de cette contrée y avaient acquis une habileté qu'ils ont léguée comme un précieux héritage aux ouvriers liégeois, carolorégiens et, on peut le dire même, à presque tous les ouvriers wallons de nos jours.

L'invasion des tribus germaniques arrêta certainement l'impulsion donnée à la manufacture du fer, mais sous Charlemagne, au VIII^e siècle, le progrès reprend et, après le fourneau catalan, apparaît le fourneau à masse, que je n'ai pas besoin de décrire, mais qui, plus élevé que les anciens foyers, permet une concentration plus forte de la chaleur. Il est établi aussi que sous les Carolingiens une fabrique royale de cuirasses et d'armures de guerre existait à Liège ou dans ses environs.

Dans une région où d'immenses forêts fournissaient abondamment et à bas prix le seul comestible alors employé, sillonnée de nombreux cours d'eau donnant à peu de frais une force motrice importante pour l'époque et permettant des relations faciles et économiques avec nos voisins, où se rencontraient en abondance des amas de minerais de fer de réduction facile, il est tout naturel que la fabrication du fer, qui, nous l'avons vu, y avait joui d'une prospérité extraordinaire, se soit rapidement développée à nouveau.

Aussi, dès le XII^e siècle, s'élèvent partout des ateliers pour l'élaboration et le travail du fer, et les ferronniers réunis en une association puissante formaient la plus importante corporation des Trente-Deux Métiers de la ville de Liège, sous le nom de bon métier des Fèbures ou des Fèbvres, et le métallurgiste Karsten cite les Pays-Bas comme le district où la manufacture du fer avait atteint dès cette époque le plus haut degré de perfection.

Jusque-là, le fer malléable était seul produit; mais à mesure que s'élevait le foyer de réduction, le fer fabriqué se carburait davantage par suite du contact plus prolongé avec le charbon de bois, et il arriva fréquemment que fut produit, en même temps que le fer ordinaire spongieux, le fer carburé liquide, c'est-à-dire la fonte.

Par un instinct d'intuition qui a toujours caractérisé l'ouvrier liégeois, celui-ci ne chercha pas à éviter la production accidentelle de la fonte, mais s'attacha à en tirer parti, et c'est dans le pays de Liège que fut créé pour la première fois ce procédé indirect, c'est-à-dire l'affinage de la fonte, par opposition au procédé direct, qui fabrique le fer dès la première opération.

Ce procédé fut du reste dénommé, d'après son pays d'origine, la méthode wallonne, d'où il fut adopté par d'autres pays, et notamment par la Suède,

l'Allemagne et l'Angleterre, mais ce fut après qu'un véritable monopole eut été longtemps le privilège du pays de Liège, dont les hauts-fourneaux alimentaient le commerce du monde entier.

Dès le XIII^e siècle, la fonte était produite couramment dans le pays de Liège, et les hauts-fourneaux semblent nettement caractérisés au XIV^e siècle.

Le premier haut-fourneau pour la production de la fonte, au sujet duquel nous avons des données précises, fut construit à Lustin, près de Namur, en 1340, et il est hors de doute qu'avant l'an 1500 les hauts-fourneaux des Vennes et de Grivegnée étaient bien connus.

En 1468, un coup terrible frappa cette région déjà si industrielle, et presque toutes les forges du pays de Liège furent détruites par les troupes du duc de Bourgogne, lorsqu'il fit le siège de Liège et mit la ville à sac.

Malgré cette destruction impitoyable, dont les usines ne se relevèrent jamais, nos populations opiniâtres au travail surent bientôt faire renaître de ses ruines l'industrie du fer, si éprouvée à ce moment, et à la fin du XVI^e siècle, ce furent les Wallons qui introduisirent en Scandinavie le travail des métaux et eurent ainsi la gloire de devenir des auxiliaires fort appréciés de Gustave-Adolphe et d'Oxenstiern (1).

Durant les deux siècles qui suivirent l'invasion bourguignonne, l'industrie du fer se releva donc de ses ruines et le nombre des hauts-fourneaux augmenta si rapidement qu'en 1700 un édit du prince-évêque de Liège interdit la construction de nouveaux hauts-fourneaux pendant un espace de vingt-cinq ans.

D'autre part, il paraît avéré que c'est du district de Liège aussi que le procédé de fabrication de l'acier par la cémentation tire son origine.

En tout cas, dès le commencement du XVII^e siècle, en 1613, la permission de transformer le fer en acier fut accordée officiellement à deux armuriers de Maestricht, ville qui appartenait à cette époque au pays de Liège.

Aussi Karsten dit-il avec raison que l'Angleterre, qui est devenue depuis l'école où s'étudie la métallurgie du fer, doit au continent — et nous venons de voir que c'est du pays de Liège qu'il s'agit — deux grandes découvertes : les hauts-fourneaux pour la production de la fonte et la fabrication de l'acier par la cémentation.

Notons enfin que de 1738 à 1743, Liège fournit des armes à l'Europe tout entière et que de nouveau, en 1802, une fonderie de canons y fut créée qui coula pour Napoléon une quantité considérable de bouches à feu, notamment pour la célèbre expédition de Boulogne.

L'un des principaux progrès de la sidérurgie, l'emploi du coke dans les hauts-fourneaux, connu en Angleterre, dit-on, dès 1619, ne fut introduit dans notre pays qu'à la fin du XVIII^e siècle, et, en 1769, un essai fut tenté à

(1) [L'auteur résume ici l'historique que nos lecteurs connaissent par l'article de M. Emile ELAN, ci-dessus t. XIV (1906), p. 425 et suiv.]

Jusleville, près de Spa, mais sans succès. Ce n'est qu'en 1821 que fut construit à Seraing, par le célèbre John Cockerill, un Anglais qui s'était établi à Liège en 1802, le premier haut fourneau marchant régulièrement avec le coke comme combustible, haut-fourneau qui resta unique de son espèce jusque vers 1830, et qui fut l'origine des majestueuses installations de la Société Cockerill, qui comptent, comme vous le savez, parmi les plus importantes du continent européen, et l'on peut dire même du monde entier.

A peu près en même temps, un autre Liégeois célèbre aussi dans nos annales sidérurgiques, Michel Orban, construisait à Grivegnée les premiers fours à puddler et les laminoirs à cannelures, tous deux employés en Angleterre depuis une quarantaine d'années.

Entretemps, en 1803, l'emploi des souffleries à vapeur à piston métallique avait été introduit.

Il est inutile de dire que, lorsque nous avons parlé ci-dessus de hauts-fourneaux, il ne s'agissait pas des véritables monuments que ce terme représente actuellement à nos yeux. Il peut suffire de rappeler à ce sujet que c'est vers 1800 que la hauteur de ces fourneaux fut portée graduellement de trois à cinq mètres.

En 1837, un autre progrès important fut introduit dans la fabrication de la fonte par l'emploi de l'air chauffé, qui fut essayé aussi pour la première fois par la Société Cockerill.

Jetons un coup d'œil en arrière pour voir ce que nous retrouvons au sujet de l'histoire sidérurgique dans la partie du Hainaut et de la province de Namur que nous pouvons appeler plus spécialement le pays de Charleroi.

Dans le Hainaut, le berceau de la sidérurgie n'est pas Charleroi même, mais elle a commencé à surgir, comme partout ailleurs du reste, dans les régions où se rencontraient les minerais purs et aisément réductibles aussi. Les premières traces qui nous sont parvenues de la fabrication du fer en fixent le centre autour de Chimay.

On retrouve mention, dans les anciens documents, d'une usine à fer dite du Haut-Marteau, qui existait en 1200 à Renlies, dans le Hainaut.

Puis vient l'octroi de chartes de franchise par le comte de Namur, en 1345 et en 1384, aux fêrons où ouvriers mineurs de Morialmé, de Fraire, de Florennes, etc., leur accordant également l'institution d'une cour de jurés, ce qui prouve l'importance prise, à cette époque déjà, par l'extraction du minerai de fer.

Les premières données statistiques remontent également à une époque déjà éloignée, puisqu'en 1693 mention est faite, dans un rapport rédigé cette année-là sur l'ordre de Louis XIV par Bernières, l'intendant du Hainaut, de ce qui suit : « La partie du Hainaut qui joint à l'Entre-Sambre-et-Meuse tire toute sa richesse des mines de fer et du travail des forges. On y emploie 14 fourneaux, dont 9 sur la terre de Chimay, 3 dans une dépendance de

Maubeuge et 2 sur la terre d'Avesnes. Il y a 22 forges, dont 19 sur la terre de Chimay et de Beaumont et 3 dans la dépendance de Maubeuge. Tous ces établissements occupaient environ 2.200 ouvriers, y compris ceux chargés de préparer le bois. »

Pres d'un siècle plus tard, nous voyons apparaître un épisode de la lutte entre les deux grandes idées économiques qui divisent actuellement encore les nations et les personnalités, entre la protection et le libre-échange.

Les forgeries du Hainaut, qui traversaient une crise en 1766, alors que celles de Liège étaient en pleine prospérité, réclamèrent des mesures douanières pour être protégées contre leurs voisines de l'Est.

D'autre part, les gouvernements du pays de Liège et même des Pays-Bas autrichiens prirent maintes fois, souvent par représailles, des ordonnances pour restreindre la liberté du commerce avec les pays voisins, et l'on peut noter des guerres de tarifs nombreuses, notamment en 1756 et en 1765.

La statistique a continué de fournir la preuve du développement pris par le Hainaut dans le domaine de l'industrie du fer, et dans un mémoire sur les mines des provinces de Hainaut, Namur, Liège et Luxembourg, publié à Mons en 1816, nous lisons que « 118 forges ont continuellement tiré de nos 50 hauts-fourneaux la fonte qui leur était nécessaire; 98 sont situées dans les provinces de Hainaut et de Namur; les 20 autres appartiennent à la France. La consommation annuelle de chaque forge est de 450.660 livres de fonte. Les hauts-fourneaux produisent actuellement 65 millions de livres de fonte. »

La substitution du coke au charbon de bois devait nécessairement amener le transfert des hauts-fourneaux des régions boisées à celles où se rencontrait la houille, et c'est à Marcinelle, en 1827, que fut érigé le premier haut-fourneau au coke du Hainaut.

Le bassin du Centre ne suivit que près de trente ans plus tard et le premier haut-fourneau au coke de cette région date de 1854.

L'on arrive alors à une période plus récente, qui nous touche pour ainsi dire, et certainement, à partir de 1830, les deux régions de Liège et de Charleroi eurent une même destinée.

Résumant en quelques mots ce qui vient d'être dit, on peut rappeler qu'après le *bas foyer* de nos ancêtres éburons, nerviens, est venu le *foyer catalan*, à des époques qu'il est impossible de déterminer, que le *fourneau dit à masse* date environ de Charlemagne, le *fourneau à fonte* ou haut-fourneau primitif du XIV^e siècle, et le *haut-fourneau à coke*, de 1820 à 1830.

Telles sont les dates auxquelles l'on peut se reporter dans le passé et qui marquent les étapes les plus remarquables franchies en Belgique par l'industrie du fer.

Il reste encore à noter quelques dates marquantes dans l'histoire de la sidérurgie dans notre pays. Et d'abord, c'est vers 1860 que la Société d'Ougrée

trouva le moyen d'employer sur une grande échelle les oligistes violets qui se trouvaient en quantités importantes près de Couthuin, dans la province de Namur, où elles sont, du reste, encore exploitées maintenant et qui furent pendant de longues années l'une des principales sources d'approvisionnement de nos hauts fourneaux. A cette époque, la Société Cockerill établit une fabrication d'acier au creuset dans ses usines de Seraing.

En 1855, un nouveau perfectionnement important fut apporté dans notre pays à la fabrication de la fonte : la captation des gaz des hauts-fourneaux ; puis en 1863 la Société Cockerill, toujours à la tête du progrès, construisit en Belgique les premiers convertisseurs et lamina cette même année les premiers rails en acier que l'Etat belge paya jusque 439 francs la tonne en 1874, alors que vers 1895, à un moment de crise intense, le prix en est descendu jusque vers 90 francs par tonne franco bord Anvers. A Liège aussi fut introduit le four à récupération de chaleur du système Siemens-Martin, en 1872, par la Société de Sclessin.

Une véritable révolution vint transformer encore notre industrie sidérurgique, de 1870 à 1880, par l'épuisement, d'une part, des minerais du pays et, d'autre part, par la mise à fruit des riches gisements miniers de la Lorraine et du Luxembourg, bien connus sous le nom de district des minettes, minerais pauvres, relativement, mais dont la gangue contient généralement les fondants nécessaires et dont le traitement devenait, par suite, plus économique que celui des minerais de nos régions. C'est à partir de 1875 que l'introduction de ces minerais étrangers prit surtout de l'importance pour la production de la fonte ordinaire, tandis que l'Espagne nous fournissait presque exclusivement des minerais à acier, et l'on peut dire qu'en ce moment les huit dixièmes des minerais traités dans nos hauts fourneaux sont importés.

Une autre date importante, dans notre histoire sidérurgique fut l'application du procédé de déphosphoration permettant de fabriquer l'acier de minerais phosphoreux, et que la Société d'Angleur importa dans notre pays dès 1879, aussitôt que MM. Thomas et Gilchrist eurent en 1878, résolu le problème de l'élimination du phosphore. Ce procédé ne fut toutefois employé dans notre pays de façon courante qu'après que le brevet fut tombé dans le domaine public, soit vers 1885, et à partir de ce moment la fabrication de l'acier remplaça presque complètement celle du fer.

Enfin, l'un des derniers perfectionnements apportés à la pratique de la fabrication de la fonte, l'emploi direct des gaz épurés de hauts-fourneaux dans des machines à déflagration, revient encore à la Société Cockerill, qui dès 1897 installa à Seraing deux machines à gaz de 200 chevaux-vapeur, les premières qui aient fonctionné dans le monde et qui sont encore en marche actuellement.

Tous nos industriels se lancent maintenant résolument dans la voie de l'actionnement des laminoirs par l'électricité. Des moteurs électriques de 500 chevaux de force actionnent des trains de laminoirs de grandes dimensions, et l'on peut prévoir le moment où, grâce à l'utilisation complète des gaz de hauts-fourneaux et au transport de la force par l'électricité,

une usine pourra se passer complètement de combustible autre que le coke employé à la fabrication de la fonte et où plus un kilogramme de charbon ne devra être brûlé sous les chaudières pour transformer le minerai de fer en produits finis.

* * *

Il faut encore remonter dans le passé pour se rendre compte des progrès réalisés depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours dans la capacité de rendement des appareils de production du fer ou plutôt de la fonte, et l'on voit que le chemin parcouru mérite d'être suivi au moins dans ses grandes étapes.

Nous ne sommes pas arrivés dans notre pays aux colossales productions atteintes aux Etats-Unis, que ne comportent pas les matières premières, minerais et cokes, que la nature a mises à notre disposition, mais la place que nous avons occupée a été à certains moments la première de toutes et est encore très honorable actuellement.

Les données les plus anciennes auxquelles on peut se rapporter avec certitude datent de 1546 et on sait que les fours en usage à cette époque produisaient environ 300 kilogrammes de fer par vingt-quatre heures.

Vers la fin du xvr^e siècle la production avait considérablement augmenté, sans dépasser toutefois 3 tonnes par jour au grand maximum. C'est ainsi que nous voyons les hauts-fourneaux de Chanxhe, sur les bords de l'Ourthe, et ceux de Fèrot produire 876,000 livres par an, soit 438 tonnes de fonte.

En 1750 nous sommes un peu plus avancés et le haut-fourneau de Chimay arrivait à produire de 600 à 720 gueuses de fonte, représentant une production annuelle de 700 tonnes environ.

Pour trouver un progrès marquant dans la capacité de production du haut-fourneau nous devons arriver au haut-fourneau de la Société Cockerill à Seraing, qui produit environ 10 tonnes par jour, soit 3,000 tonnes par an.

En 1848 une production de 25 tonnes par jour était considérée comme très satisfaisante encore, et nous voyons qu'en 1860 les hauts-fourneaux de la Société de l'Espérance et ceux de la Société Cockerill produisaient 5,400 T. par an, ceux de Sclessin 6,000, ceux d'Ougrée 7,000 et le record était détenu par ceux de Grivegnée avec 9,000 tonnes par an ou environ 30 tonnes par jour.

Vers 1870 la Belgique était arrivée à la tête des nations productrices de fonte du monde entier : la production moyenne actuelle y était par haut-fourneau de 12,000 T. ; alors que la Grande-Bretagne n'arrivait qu'à 9,150, l'Allemagne qu'à 7,000, les Etats-Unis qu'à 6,500 et la France qu'à 4,430 tonnes.

En 1880 c'est encore notre petit pays qui tient la tête comme capacité de production avec une moyenne annuelle de près de 20,000 T. suivi dans l'ordre par l'Angleterre avec 14,000 T., l'Allemagne avec 11,000 T. les Etats-Unis avec 8,750 T. et la France avec 8,600 tonnes.

Dix ans plus tard, toutefois, en 1890, les Etats-Unis, avec leurs minerais riches du lac Supérieur et leur coke dur et résistant de Connelsville, ont

dépassé les pays du vieux continent et arrivent à une moyenne annuelle de 30,000 T., tandis que la Belgique est encore en tête en Europe avec 22,000 T., suivie de l'Allemagne, 21,000 T., de l'Angleterre, 19,500 T., et de la France, 16,500 tonnes.

En 1900, pour la première fois, l'Allemagne, grâce à l'énorme développement du district des minettes, prend la tête, au moins sur le continent européen, et, sans marcher à pas de géant comme les Etats Unis, où la production a doublé pour dépasser 60,000 T., arrive à 30,000 T. de moyenne annuelle, contre 27,000 T. pour la Belgique, 22,500 T. pour l'Angleterre et 22,000 T. pour la France.

Enfin, on peut actuellement évaluer la production annuelle par haut-fourneau en Belgique à 32,755 T., qui est la moyenne de 1905; elle nous donne la troisième place derrière les Etats Unis, qui ont atteint, d'après les journaux spéciaux, la moyenne énorme de plus de 100,000 T., et derrière l'Allemagne, qui dépasse 40,000 T., mais encore devant les 26,000 T. de l'Angleterre et les 25,000 tonnes de la France.

Les derniers hauts-fourneaux construits dans notre pays, notamment à la Société Cockerill et à Couillet, arrivent à 180 tonnes par jour, ce qui donnerait plus de 65,000 tonnes par an, et de nouveaux appareils sont projetés à la Société Cockerill qui pourront passer par jour environ 200 T., et à la Société de Sambre et Moselle qui seront construits pour produire par vingt quatre heures 250 et peut-être même 300 tonnes de fonte, soit environ 100,000 tonnes par an.

A mesure que la production par haut-fourneau augmentait, le nombre diminuait: aux Etats-Unis de 410 en 1873 à 182 en 1902, en Allemagne de 297 en 1875 à 264, en Angleterre de 661 à 349, en France de 266 à 111 et en Belgique de 46 à 30 en 1870 et à 27 en 1892, pour revenir à 42 en 1905.

En revenant en arrière une dernière fois, pour nous rendre compte par quelques données statistiques de ce que fut l'industrie sidérurgique dans notre pays avant d'être arrivée à son état actuel, ce coup d'œil rétrospectif nous permettra, en nous inspirant des leçons du passé, de regarder l'avenir avec confiance.

Nous avons déjà cité quelques chiffres relatifs au district de Charleroi, ou plutôt du Hainaut.

D'après le tableau politique du département de l'Ourthe dressé l'an IX de la République, nous voyons que le minerai de fer extrait dans ce département atteignait 100,000 myriagrammes, soit 1,000 tonnes, et représentait un dixième de la consommation des 15 forges de ce même département.

En 1829, à la veille de la Révolution qui fit de la Belgique un Etat indépendant, la province de Liège possédait: 6 hauts-fourneaux au bois, 1 haut-fourneau à coke, 5 cubilots, 78 foyers ou fours d'affinerie, 39 fours à réverbère, 31 martinets, 4 fonderies, 16 laminoirs, 43 soufflets.

La production des hauts-fourneaux était de 7,078 tonnes de fonte, celle des fonderies de 660 tonnes d'objets moulés, celle des fabriques de fer de 5,011 tonnes de produits laminés et celle des usines à ouvrir le fer de 4,778 tonnes de produits divers, le nombre des ouvriers employés étant de 711.

La Révolution de 1830, qui assura l'indépendance de la Belgique de façon définitive, fut suivie d'une crise terrible, heureusement de courte durée, à laquelle succéda une reprise des affaires telle, que l'on en chercherait vainement un autre exemple dans les annales de la sidérurgie. Les années 1835 et 1836 sont des dates à retenir, parce qu'elles marquent la fondation de plusieurs de nos principaux établissements industriels par les grandes banques de crédit qui venaient, elles aussi, de prendre naissance.

Une sorte de fièvre industrielle atteignit les capitalistes, qui créèrent successivement: en 1835, la Société des Venues, fonderie, et la Société des charbonnages et des hauts-fourneaux d'Ougrée; en 1836, la Société Saint-Léonard pour la construction des machines, la Société des charbonnages et hauts-fourneaux de l'Espérance et la Société de Sclessin; en 1837, la Société de la fabrique de fer d'Ougrée.

De la même époque ou à peu près, datent dans le Hainaut la création de la Société de Couillet, 1835, et de la Société de la Providence, 1838, pour ne citer que celles-là, tandis qu'un Anglais, M. Thomas Bonehill, suivant l'exemple de Cockerill, s'installait dans le district de Charleroi pour y créer les usines qui portent encore son nom et sont restées dans la possession de ses descendants.

La Société de Thy-le-Château et celle d'Acoz, devenues la Société de Montcheret, sont encore parmi celles qui furent créées vers cette époque d'épanouissement industriel, et, nos sidérurgistes renouvelant l'exode de leurs ancêtres du XVII^e siècle, nous voyons des Belges s'établir, vers le milieu du siècle dernier, dans les pays limitrophes du nôtre et notamment au sein des provinces rhénanes, pour y porter les perfectionnements qu'ils avaient trouvés aux différents procédés alors en usage.

Actuellement encore, du reste, si en Belgique on retrouve les descendants des Anglais Cockerill, Pastor, Alexander et Bonehill, par contre, les noms bien wallons et même liégeois peut-on dire, de Pétry, de Dereux, de Piedbœuf, de Bicheroux et de Charlier sont reconnus comme nationaux dans les districts de Dortmund et de Bonn.

Nombre de charbonnages de la Ruhr furent également créés par des Belges, au nombre desquels il suffit de citer ceux de Bulbusch et d'Alstade.

A différentes époques, séparées par des centaines d'années, nous voyons ainsi notre histoire renouveler le cycle de ses événements.

La construction des premiers chemins de fer, en 1835, contribua pour beaucoup à ce développement extraordinaire de l'industrie; l'un des pre-

miers chemins de fer du continent fut construit en Belgique, de Bruxelles à Malines d'abord, d'Als à Anvers ensuite, et, encore une fois, c'est la Société Cockerill que nous rencontrons chaque fois qu'une date marquante se présente dans notre histoire sidérurgique et qui fournit, en 1835, la première locomotive, ainsi que les premiers rails fabriqués sur le continent.

Des périodes de crise et de prospérité se succédèrent, plongeant l'industrie dans le marasme, notamment en 1839, puis après la Révolution de 1848, de 1873 à 1876, en 1885 et en 1895, et lui faisant, par contre, traverser des ères de prospérité, surtout de 1872 à 1873, et récemment enfin de 1869 à 1901. La production, tout en continuant sans cesse à se développer, avait les mêmes soubresauts.

[Ici se placent des statistiques des plus intéressantes, aussi complètes que possible, de la production et du mouvement commercial de la Belgique pour les produits sidérurgiques, depuis la seconde moitié du siècle dernier et jusqu'en 1905.]

Quant au développement de nos usines, il est à peu près impossible de le suivre de près, tant se sont fondés de toutes parts, à côtés des grandes aciéries, des fabriques de fer et des laminoirs, un nombre considérable d'ateliers de construction, de fonderies, d'usines sidérurgiques de tout genre, dont l'énumération serait aussi longue que fastidieuse. On peut se borner à noter que sont officiellement représentés aux réunions hebdomadaires d'industriels qui ont lieu à Bruxelles tous les mercredis, 15 usines produisant de la fonte avec 42 hauts-fourneaux, dont 36 en activité; 8 aciéries avec 34 convertisseurs, dont 32 en activité; 36 laminoirs; 21 fonderies d'acier; 9 fabriques de bandages; 18 producteurs d'essieux de toutes dimensions; 75 constructeurs de charpentes; 70 fonderies diverses; 15 constructeurs de locomotives, une vingtaine d'ateliers de construction de voitures et de wagons, en tout plus de 250 firmes pour la sidérurgie seule, sans compter une infinité de petites usines accessoires de tout genre.

Notre petit pays à fort à faire, comme on peut s'en rendre compte, pour tenir sa place au soleil, et c'est en ne laissant jamais paraître un perfectionnement sans l'adopter ou l'essayer, en s'appuyant sur une main-d'œuvre active, travailleuse, que le libre-échange permet, par le bon marché de la vie, de conserver économiquement, et en augmentant constamment la puissance productive de leurs installations que nos industriels ont réussi à soutenir la lutte à armes égales et sans se laisser devancer.

Une certaine satisfaction nous vient aussi du fait que nous avons obtenu ce résultat par nos seules forces, sans, pour ainsi dire, être protégés et quoique les prix moyens auxquels se vendent nos produits soient très sensiblement moins élevés que ceux des concurrents et même que ceux des grands pays producteurs anglo-saxons, l'Angleterre et surtout les Etats-Unis.

Sans vouloir insister, du reste, il y a peut-être lieu de signaler cependant que nombre des grandes usines que l'on cite toujours comme exemple de

prospérité sidérurgique, et auxquelles les nôtres ne se sauraient comparer comme puissance productrice, se trouveraient dans une situation très différente de celles qu'elles occupent si elles devaient vendre leur production aux prix moyens dont nous devons nous contenter et que nous supportons sans faiblir.

Car il ne faut pas oublier que la Belgique doit accepter comme prix moyens de vente à peu près ceux qui s'établissent sur le marché international de l'exportation, puisque c'est ce marché qui prend de très loin la plus forte partie de notre production.

Aucun autre pays n'exporte, en effet, une proportion aussi considérable de sa production que le nôtre.

Les Etats-Unis exportent environ 7 % de leur production, la France 10 %, l'Allemagne 33 %, tandis que la Belgique ne garde chez elle que 20 % et exporte par suite, à peu près, 80 %, produits manufacturés compris, de ce qu'elle fabrique, comme le fait à été démontré, avec preuves à l'appui, dans le journal anglais le *Times*, il y a un peu plus d'un an.

En 1905, ces proportions ont été d'environ 4 3/4 % pour les Etats-Unis, 13 % pour la France, 30 % pour l'Allemagne et 43 3/4 % pour l'Angleterre produits manufacturés non compris, ce qui confirme les chiffres qui viennent d'être cités.

Malgré les conditions d'infériorité dans lesquelles la Belgique se trouve pour affronter la lutte, nous avons donc la satisfaction de nous dire que nous n'avons pas trop dégénéré depuis l'époque gallo-romaine, et nos ancêtres de l'Entre-Sambre-et-Meuse et du pays de Liège, s'ils revenaient parmi nous, verraient comme autrefois les produits de l'industrie belge se répandre jusqu'aux confins des nations civilisées.

* * *

A propos de l'intéressant mémoire dont on vient de lire une analyse, l'auteur, M. le baron Georges de LAVELEYE, a reçu une très curieuse communication, dont le *Moniteur des Intérêts matériels*, dans son n° 146 du 7 décembre dernier, p. 4055, rend compte en ces termes :

« D'après ce qu'écrivit à notre collaborateur l'éminent secrétaire de l'Institut du fer et de l'acier, M. Bennett H. Braught, il paraîtrait que ce fut un nommé Godefroid Brox, de Liège, qui construisit à Dartford, en 1590, la première fonderie de l'Angleterre, contrairement à l'idée généralement admise qui fait de l'établissement des fonderies en Belgique une importation anglaise, et l'invention du laminoir due à l'Anglais Henry Cort dérive sans aucun doute de cette fonderie.

» La fabrication des couteaux dont la lame se replie sur le manche fut introduite à Sheffield, en 1650, par des ouvriers belges, également du pays wallon, ces couteaux portant déjà, du reste, le nom de « jocte-legs », d'après Jacques de Liège. Le poète Robert Burns parle aussi d'un « faulding jocteleag », « faulding » étant devenu actuellement « folding », se replier. Encore maintenant, du reste, dans le Yorkshire, les couteaux de grande